

LA LOI DU DIMANCHE.

Comment la mettre en vigueur. L'avis de l'avocat de district.

Il faut, paraît-il, que la loi du dimanche soit rigoureusement observée avec l'assistance de la Ligue du Repos du Dimanche, le dimanche, à 10 heures, il est impossible de rester ouvert le jour du "abbas".

Les propriétaires de "bar rooms" fermeront probablement leurs établissements jusqu'à ce que les arrestations faites aient été suivies de jugement.

La première affaire est celle d'Alfred Chalk qui doit passer ce matin. A l'heure du meeting de la paroisse de Ponce, le sergent-major Gaster a été chargé d'aller trouver l'avocat de District, M. J. Guenard, pour avoir son avis sur les moyens de mettre en vigueur la loi.

M. Marr a cru devoir donner la-dessus son avis par écrit. Nous le reproduisons presque tout entier. "Aucun établissement ne peut être considéré comme fermé, si resté un porte-moyen d'y pénétrer, soit par une porte de côté, soit par une porte de derrière, soit en toutes autres manières, et que l'on ne laisse pénétrer que les amis ou les connaissances, même intimes, du propriétaire. Du moment qu'une vente est faite dans un établissement quel qu'il soit, la loi est violée et la loi. L'autorité du Bureau de police a été sur toute la paroisse d'Orléans et l'état du dimanche n'exempte aucun établissement de cette loi, et qu'elle ne défend pas la vente de la glace. Elle permet aux marchands de journaux, à ceux qui tiennent des fontaines de café, dans les rendez-vous de plaisir, dans les parcs, etc. de vendre de la glace, elle leur interdit la vente de liqueurs.

Une fois que le bureau a fait son arrestation, il n'y a plus à s'occuper de l'affaire. Il faut attendre que le juge ait rendu son verdict. Si l'arrêt est définitif, on est condamné. Cela regarde les condamnés. Les records sont capables et honorables. Ils tiennent la justice comme ils le veulent. Ici commence ma tâche. Toute affaire de loi du dimanche demandant un règlement prompt, j'ai la règle dans la poche. L'art 974 des Statuts Révisés autorise le juge à imposer une peine double à toute récidive; je m'empresse, chaque fois que j'ai un cas de ce genre à présenter, de m'adresser à ce double pas sous le coup de cette section. Le reste dépend du jury.

On a prétendu qu'il est impossible de maintenir en vigueur la loi du dimanche. Il doit y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

Si l'on est ainsi, nous sommes en face d'un fait qui est la grande majorité des citoyens honnêtes s'empressent de prêter main-forte à l'exécution de la loi. On n'admet pas que, dans un pays où la loi est si généralement respectée, on ne puisse y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

Un Meurtre Atroce dans la Paroisse St-Charles.

Encore un de ces meurtres atroces qui ne se reproduisent que trop souvent dans nos paroisses. C'est fois, c'est Fretown, paroisse St-Charles, qui a été le théâtre de ce crime.

La victime est un homme très connu, très estimé, auquel on ne connaissait pas d'ennemis. M. Jules Guenard, un riche planteur des environs, M. J. Guenard laisse une veuve et quatre enfants. Il était tout jeune.

Cet assassinat a produit une vive émotion dans la paroisse St-Charles; rien de plus naturel. Malheur aux condamnés qui sont condamnés à mort, mais qui ont le droit de mourir.

C'est à Fretown qu'il demeurait et tenait un magasin. M. Jules Guenard et son fils étaient amis et étaient allés à St-Gabriel, où deux commodes étaient également abrités.

C'est vers les 10 heures du soir, au moment de fermer le magasin, qu'un meurtre a été commis. On a vu un homme entrer dans le magasin et se diriger vers le plancher de son établissement. Il est tombé mort sur le coup; la nuit était sombre et tous les regards se sont tournés vers le meurtrier.

La population indignée s'est mise à la disposition des autorités afin de pouvoir mettre la main sur le meurtrier. On a cherché à le faire sortir de la paroisse, mais on n'a pu le trouver. On est allé en chasse des malfaiteurs, sans succès. Hier soir, on ne savait rien de précis sur les détails du crime ou sur ses auteurs. Il n'y a pas de loi de la loi, ce qui ne veut pas dire que la loi ne soit pas la loi.

Il est possible que le ou les assassins n'aient pas eu le temps d'écouter leur projet jusqu'au bout. Les préparatifs des paroissiens au dessein et au dessein de St-Charles ont été avertis et ont commencé leurs recherches. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas. On a dit que la loi ne peut y avoir la main en œuvre, à moins d'admettre que l'exécution des lois est impossible à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'est pas le cas.

A NOS ABONNES.

L'Administration de l'Abellie, pour être agréable à ses lecteurs en déplacement d'été, leur fait savoir qu'elle acceptera des abonnements de saison pour toute durée, commençant et finissant au gré des abonnés.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Prrière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

Bulletin Financier.

Mercredi, 5 août 1896.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

Bulletin Financier.

Mercredi, 5 août 1896.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

Bulletin Financier.

Mercredi, 5 août 1896.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

Bulletin Financier.

Mercredi, 5 août 1896.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

Bulletin Financier.

Mercredi, 5 août 1896.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

GRANDS COURS DE COTON ET DE LAINES. Graines de coton, 100 lb. net, 17 1/2. Graines de laine, 100 lb. net, 17 1/2.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

BULLETIN MARITIME.

MERcredi 5 AOUT 1896.

EXPÉDITIONS EN DOUANE. Steamship (am) New Orleans, Bette, New York Steamship Co. M. J. Guenard, capitaine.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

ARRIVÉS. Ferry Ollé (nouveau) Halifax, Jaffarville, Fort, Ollé, avec 3 bateaux en acier.

REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer.

REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer. REçu par les chemins de fer.